

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE  
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000**



*Ce formulaire permet de répondre aux questions suivantes : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?*

*Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.*

**Attention :** *en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander des précisions sur certains points particuliers.*

*Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestations, interventions en milieu naturel.*

***L'évaluation est proportionnée à l'importance du projet et à ses incidences potentielles.***

**Intitulé du projet :**

**Coordonnées du porteur de projet :**

Maître d'ouvrage :

Nom et prénom de la personne référente :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

## 1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

### **Nature du projet :**

Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : construction, défrichage, épreuve motocycliste, etc.) :

### **Localisation :**

(Département, commune, lieu-dit) :

### **Étendue du projet :**

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

#### **1. la zone d'implantation du projet**

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

#### **2. les travaux connexes**

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage, ...) :

#### **3. la zone d'influence plus large**

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il génère :

- rejets en milieu aquatique
- pollutions
- poussières
- bruits
- éclairages nocturnes
- déchets
- piétinements
- autres :

Commentaires :

**Durée prévisible et période envisagée du projet :**

- Date de début :
- Date de fin :
- Préciser si les activités sont :
  - diurnes
  - nocturnes
  - ponctuelles
  - régulières (préciser la fréquence)

Commentaires :

**Nom du ou des sites Natura 2000 concernés :**

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, vous pouvez consulter le site de la DREAL Occitanie.

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

**Cartographie :**

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000<sup>ème</sup>
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet

Localiser, le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès.

## 2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

### **MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, et **joindre si nécessaire une cartographie de localisation des habitats et espèces.**

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).



TABLEAU DES ESPECES (FAUNE ET FLORE) D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

<b>GROUPE D'ESPÈCES</b>	<b>NOM DES ESPÈCES PRESENTES SUR LE SITE NATURA 2000</b>	<b>Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu</b>	<b>Autres informations</b> <i>(préciser éventuellement le nombre d'individus)</i>
<b>Plantes</b>			
<b>Oiseaux</b>			
<b>Mammifères</b>			
<b>Amphibiens</b>			
<b>Reptiles</b>			
<b>Insectes</b>			
<b>Poissons</b>			
<b>Crustacés</b>			

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez vous consulté ?	
Quels sont les contacts pris ?	
Quels documents avez vous consulté ?	

Si vous avez réalisé des prospections de terrain, préciser le nombre de passages, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

### 3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :
  
  
  
  
  
  
  
  
  
  
- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

***Dans l'hypothèse ou le projet n'a pas d'incidence sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire, passez directement au paragraphe 5 – conclusion.***

## 4 Mesures de suppression et de réduction d'impact

*Si le projet présente des incidences potentielles, il doit être assorti de mesures destinées à supprimer ou réduire ces incidences. Ces mesures doivent être étudiées dès la phase de conception du projet. Des mesures d'accompagnement ou de suivi sont également possibles mais elles doivent être distinguées des mesures de suppression et de réduction.*

### a. Description des mesures

Elles sont destinées à supprimer ou réduire les incidences du projet lui-même.

*Exemples :*

- bassins de rétention, décantation pour supprimer le risque de rejet d'eau polluée dans le milieu naturel
- maintien ou reconstitution d'un corridor écologique boisé pour réduire les incidences sur le déplacement d'espèces (chauves-souris, lucane, loutre...)
- démarrage du chantier après la période de reproduction des oiseaux (mars à juin)

-

-

-

### b. Justification et pertinence des mesures

*Notamment, la faisabilité des mesures.*

-

-

### c. Suivi technique de la mise en œuvre de ces mesures

- Protocole du suivi technique mis en œuvre (paramètres étudiés, fréquence, rapports...)
- Expert écologue désigné pour le suivi de la mise en place des mesures
- Autres

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur les incidences de son projet :*

- *Soit il n'a pas d'incidence (ou des incidences non significatives) sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire*
- *Soit il a des incidences significatives sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire*

*A titre d'exemple, le projet est susceptible d'avoir une incidence significative lorsque :*

- *une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,*
- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.*

**Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?**

**NON**

**OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le :

A :

Nom et signature :

## Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

Sur le **site internet de la DREAL** Occitanie et celui des **services de l'État en Lozère** :

[www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)

[www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr)

Après de la **Direction Départementale des Territoires** de la Lozère :

DDT de la Lozère, Unité biodiversité  
Robert Arnautou-Pages 04 66 49 45 48  
Dominique Bugaud 04 66 49 41 04  
Dominique Meffray Daval 04 66 49 45 12

Après de l'opérateur ou de l'**animateur** du site : la liste des sites et les coordonnées des animateurs sont disponibles en page suivante.

***Attention : Le rôle de l'animateur d'un site Natura 2000 concerné par un projet soumis à évaluation des incidences Natura 2000 est de fournir au pétitionnaire les éléments utiles à sa démarche d'évaluation, par exemple en élaborant une cartographie des habitats et des espèces remarquables, en portant à sa connaissance et en expliquant les enjeux écologiques et les objectifs prioritaires des documents d'objectifs (docob), éventuellement en accompagnant le pétitionnaire sur le terrain pour délivrer des éléments d'expertise.***

***L'animateur ne se substitue pas au pétitionnaire, qui reste le seul responsable de l'ensemble de la démarche.***

Site Natura 2000	Structure animatrice	Référent(e) au 01-12-2021	Téléphone	Adresse électronique
<b>DIRECTIVE HABITATS</b>				
➤ Valdonnez	Communauté de communes Cœur de Lozère	Martin Delaunay	04 66 47 68 49	<a href="mailto:martindelaunay@assoterresdevie.fr">martindelaunay@assoterresdevie.fr</a>
➤ Falaises de Barjac et Causse des Blanquets	Communauté de communes Cœur de Lozère	Martin Delaunay	04 66 47 68 49	<a href="mailto:martindelaunay@assoterresdevie.fr">martindelaunay@assoterresdevie.fr</a>
➤ Combe des Cades	Parc national des Cévennes	Yann Dissac	04 66 49 53 64	<a href="mailto:yann.dissac@cevennes-parcnational.fr">yann.dissac@cevennes-parcnational.fr</a>
➤ Plateau de l'Aubrac	Communauté de communes des Hautes Terres de l'Aubrac	Romain Monlong	07 87 60 49 31	<a href="mailto:comcomaubraclozere@live.fr">comcomaubraclozere@live.fr</a>
➤ Gorges du Tarn	Communauté de communes Gorges Causses Cévennes	Nina Combet Manick Vigouroux	04 66 65 62 00	<a href="mailto:nina.combet@lozere.chambagri.fr">nina.combet@lozere.chambagri.fr</a> <a href="mailto:manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr">manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr</a>
➤ Mont Lozère	Parc national des Cévennes	Yann Dissac	04 66 49 53 64	<a href="mailto:yann.dissac@cevennes-parcnational.fr">yann.dissac@cevennes-parcnational.fr</a>
➤ Montagne de la Mar geride	Communauté de communes des Terres d'Apcher Margeride Au- brac	Manick Vigouroux Nina Combet	04 66 65 62 00	<a href="mailto:manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr">manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr</a> <a href="mailto:nina.combet@lozere.chambagri.fr">nina.combet@lozere.chambagri.fr</a>
➤ Vallées du Tarn, du Tarnon et de la Mimente	Communauté de communes Gorges Causses Cévennes	Manick Vigouroux Nina Combet	04 66 65 62 00	<a href="mailto:manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr">manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr</a> <a href="mailto:nina.combet@lozere.chambagri.fr">nina.combet@lozere.chambagri.fr</a>
➤ Plateau de Charpal	Communauté de communes Cœur de Lozère	Martin Delaunay	04 66 47 68 49	<a href="mailto:martindelaunay@assoterresdevie.fr">martindelaunay@assoterresdevie.fr</a>
➤ Cèze-Luech	Syndicat Mixte des Hautes Val- lées Cévenoles (SMHVC)	Juan-Pablo Rodriguez	04 66 30 14 56	<a href="mailto:jprodriguez.galeizon@gmail.com">jprodriguez.galeizon@gmail.com</a>
➤ Vallée du Galeizon	Syndicat Mixte des Hautes Val- lées Cévenoles (SMHVC)	Valérie-Anne Lafont	04 66 30 14 56	<a href="mailto:valafont.galeizon@gmail.com">valafont.galeizon@gmail.com</a>
➤ Vallée du Gardon de Mialet	Communauté de communes Cé- vennes au Mont Lozère	Luc Capon	09 64 38 01 21	<a href="mailto:lcapon.cevennehautsgardons@orange.fr">lcapon.cevennehautsgardons@orange.fr</a>
➤ Vallée du Gardon de Saint Jean	Communauté de communes Causses Aigoual Cevennes « terres solidaires »	Cécilia Marchal	04 66 85 34 42	<a href="mailto:c.marchal@cac-ts.fr">c.marchal@cac-ts.fr</a>
➤ Vallon de l'Urugne	Communauté de communes Aubrac Lot Causses Tarn	Manick Vigouroux Nina Combet	04 66 65 62 00	<a href="mailto:manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr">manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr</a> <a href="mailto:nina.combet@lozere.chambagri.fr">nina.combet@lozere.chambagri.fr</a>
➤ Causse Méjean	Communauté de communes Gorges Causses Cévennes	Manick Vigouroux Nina Combet	04 66 65 62 00	<a href="mailto:manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr">manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr</a> <a href="mailto:nina.combet@lozere.chambagri.fr">nina.combet@lozere.chambagri.fr</a>

**DIRECTIVE OISEAUX**

➤ ZPS Les Cévennes	Parc national des Cévennes	Yann Dissac	04 66 49 53 64	<a href="mailto:yann.dissac@cevennes-parcnational.fr">yann.dissac@cevennes-parcnational.fr</a>
➤ ZPS des gorges du Tarn et de la Jonte	Syndicat Mixte Grand Site des Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses	Nina Combet Manick Vigouroux	04 66 65 62 00	<a href="mailto:nina.combet@lozere.chambagri.fr">nina.combet@lozere.chambagri.fr</a> <a href="mailto:manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr">manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr</a>
➤ ZPS du Haut val d'Allier	Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique du Haut Allier	Laurent Bernard	04 71 77 36 61	<a href="mailto:l.bernard@haut-allier.com">l.bernard@haut-allier.com</a>



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE



DDT de la LOZERE